



11492 - Peut-il aider son frère endetté grâce à l'usage des recettes de la zakate ?

question

Mon frère travaille et perçoit un salaire, mais il a contracté une importante dette qu'il doit régler...
M'est-il permis (dans ces conditions) de lui remettre ma zakate ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si votre frère est endetté et si son salaire ne suffit pas pour lui permettre de régler ses dettes et s'il est pieux et ne dépense pas ses biens dans ce qui n'agréé pas Allah, il n'y a aucun mal alors à lui remettre votre zakate. Cheikh Saad al-Houmayd.

C'est parce qu'il fait partie de la catégorie des bénéficiaires de la zakate désignées dans la parole du Très Haut : ... **ceux qui sont lourdement endettés...** (Coran, 9 : 60). Mais si sa dette résulte d'une opération interdite comme la pratique de l'usure et du jeu de hasard, ne payez sa dette que quand il se sera repenti devant Allah.